

**PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT :**

Médecin chef de Pôle : Dr BESSE

Cadre supérieur de santé: J. DI LORETO

Secrétariat : 03 80 42 48 31

**COORDONNÉES DES STRUCTURES DE SOINS**

- DIJON
  - Le Prisme (HDJ\*) 03 80 42 54 27
  - La Fontaine aux Berlingots (CMP\*\*/CATTP\*\*\*/HDJ) 03 80 68 08 78
  - Les Rondeaux (CMP/CATTP/HDJ) 03 80 28 06 10
  - Upsilon (CMP/CATTP) 03 80 28 07 98
  - Arpège (CATTP/HDJ) 03 80 42 49 53
- GENLIS
  - Le Château (CMP/CATTP/HDJ) 03 80 47 97 70
- BEAUNE
  - Arlequin (CMP/CATTP/HDJ) 03 80 25 02 90
  - L'Ombrelle (CMP/CATTP/HDJ) 03 80 24 45 31
- SEURRE
  - CMP/CATTP 03 80 20 38 19

\* HDJ : Hôpital de Jour

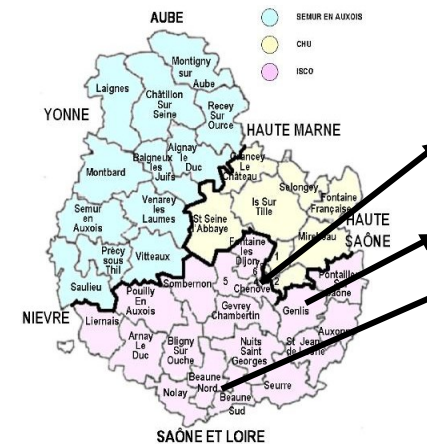
\*\* CMP : Centre Médico-Psychologique

\*\*\* CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

**L'unité pédagogique spécialisée**

L'unité pédagogique spécialisée du CH La Chartreuse est une équipe d'enseignants spécialisés, répartie sur le Sud de la Côte-d'Or. Elle accueille des jeunes de 3 à 19 ans, scolarisés ou non.

Le pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent met tout en œuvre pour offrir une organisation des soins la plus adaptée aux besoins et à la répartition géographique de la population. Il est composé de dix structures de soins, réparties sur le sud de la Côte-d'Or.



L'unité pédagogique est présente dans les structures suivantes :

**Dijon : Le Prisme, La Fontaine aux Berlingots, Les Rondeaux, Upsilon, Arpège,**

**Genlis : Le Château,**

**Beaune : Arlequin, L'Ombrelle.**

Le bureau du directeur pédagogique est situé au CH La Chartreuse.

**Contacts :**  
**Directeur pédagogique : F. VITTOT**  
 03 80 42 48 34  
 francois.vittot@chlcdijon.fr

Tout accompagnement pédagogique est initié par le médecin pédopsychiatre, dans le cadre d'une prescription médicale.



## LE RÔLE DE L'ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ EN STRUCTURE DE SOINS

- Favoriser la structuration ou la restauration du statut d'élève,
- Restaurer l'estime de soi (remise en confiance),
- Apporter une aide méthodologique et organisationnelle,
- Accompagner les apprentissages scolaires dans le cadre des acquisitions des compétences du socle commun,
- Repérer les éventuels troubles cognitifs liés ou non aux difficultés psychiques (bilans pédagogiques).

## LES MOYENS

- Salle de classe dans chaque structure de soins,
- Prises en charge individualisées ou en petits groupes,
- Travail d'équipe avec les personnels soignants de la structure.

## L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Évaluation des capacités, des difficultés et des besoins (observation, bilan),
- Projets pédagogiques personnalisés,
- Travail adapté selon les besoins de chaque élève.

## LE PARTENARIAT

- Liens avec les établissements scolaires fréquentés par les élèves (**sous réserve de l'accord parental**),
- Liens avec les référents de scolarité de l'Éducation Nationale,
- Contacts avec divers professionnels intervenant éventuellement dans le déroulement de la scolarité de l'enfant (assistantes sociales, psychologues,...),
- Participation aux réunions d'équipe éducative, d'équipe de suivi de scolarité...

## POUR CONCLURE...

